

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***26029621*****Déposé / Reçu le****20 FEV. 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
à Bruxelles

N° d'entreprise : 0440938244

Dénomination(en entier) : **TAJ SC**

Forme juridique : SOCIETE EN COMMANDITE

Siège : Rue Jean-Baptiste Timmermans, 6 bte 3 1200 BRUXELLES

**Objet de l'acte : ORDRE DU JOUR : CESSIION DES ACTIONS- DEMISSION & NOMINATION
D'UN GERANT**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19 FEVRIER 2026

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Madame AHMADLOO Ronak au siège de la société.

ORDRE DU JOUR : CESSIION DES ACTIONS- DEMISSION & NOMINATION D'UN GERANT

Tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital étant présents à savoir :

Madame AHMADLOO Ronak	propriétaire de 50 actions
Monsieur HIDARINIA Yousef	propriétaire de 50 actions

DEMISSION ET NOMINATION ADMINISTRATEURS

Par décision de l'assemblée générale, Madame AHMADLOO Ronak et Monsieur HIDARINIA Yousef démissionnent de leurs postes de commandité et commanditaire au 19/02/2026 et nomment à leurs places à partir du 19/02/2026 :

-Monsieur SOUIRAT Ahmed comme commandité
et
-Madame SBAI TANGI Myriam comme commanditaire

CESSION DES ACTIONS

Madame AHMADLOO Ronak cède 50 de ses actions à Monsieur SOUIRAT Ahmed.
Monsieur HIDARINIA Yousef cède 50 de ses actions à Madame SBAI TANGI Myriam.

La répartition des actions devient la suivante :

Monsieur SOUIRAT Ahmed	propriétaire de 50 actions
Madame SBAI TANGI Myriam	propriétaire de 50 actions

Ces décisions prennent effet le 19 FEVRIER 2026 et ont toutes été prises à l'unanimité.

Monsieur le Président lève la séance à 11 heures.

Signatures :

Monsieur SOUIRAT Ahmed
Commandité

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2026 - Annexes du Moniteur belge